

Agroéquipement

Ce bac pro forme un-e technicien-ne capable de conduire, entretenir et réparer les matériels agricoles : tracteurs, moissonneuses-batteuses, épandeurs d'engrais, etc. Il-elle graisse certaines pièces, effectue les vidanges, vérifie le niveau des fluides, la pression des pneumatiques, etc. En cas de panne, le pré-diagnostic et la prise en charge des petites réparations peuvent lui être confiés.

Son travail nécessite des connaissances en mécanique, électronique, pneumatique, hydraulique, etc. Ce-tte technicien-ne peut être chargé-e de conduire un chantier ou un atelier. Il-elle prend alors connaissance des instructions ou du cahier des charges, choisit les équipements et guide le travail. Il-elle prévoit également les approvisionnements, les besoins en main-d'oeuvre et la répartition des tâches. Enfin, ce-tte technicien-ne assure le suivi et contrôle le travail réalisé en tenant sa hiérarchie informée de l'avancement des travaux. Il-elle peut proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement du chantier et communique avec les partenaires de l'entreprise.

Débouchés

Les titulaires du diplôme peuvent exercer leur activité dans les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), dans les entreprises de travaux agricoles, forestiers, paysagers, ou encore chez les constructeurs, importateurs et distributeurs d'agroéquipements. Ils-elles travaillent sous la responsabilité d'un-e chef-fe d'exploitation, d'entreprise ou d'un-e chef-fe d'équipe. Après quelques années d'expérience, les diplômés-es peuvent accéder à des postes de chef-fe d'atelier, de responsable maintenance ou encore de responsable de service après-vente. L'activité est souvent liée à la saisonnalité de l'agriculture et les horaires journaliers et hebdomadaires peuvent donc varier en fonction des charges de travail.

Métiers accessibles :

- conducteur-trice de machines agricoles
- magasinier-ère chez un distributeur de matériels agricoles
- technicien-ne de maintenance
- technicien-ne de service après-vente, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Production agricole, utilisation des matériels ; BPA Travaux de la conduite et entretien des engins agricoles ; CAP maintenance des matériels options : parcs et jardins, tracteurs et matériels agricoles.

Qualités requises : bonne capacité d'analyse, habileté manuelle, curiosité, résistance physique, sens du relationnel

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 29 élèves présentés, 19 admis.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle,	2h 30mn 1h30 1h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 1h15 3h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / gestion de l'entreprise et de l'environnement	1h30
Sciences et techniques des équipements/ agroéquipements	5h30
Agronomie	1h45
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Le secteur des agroéquipements :** contexte économique, social, réglementaire et fiscal, analyse du fonctionnement de l'entreprise
- **Fonctionnement des matériels, outils et équipements :** connaissances en mécanique,

électricité, automatisme embarqué, systèmes d'énergies renouvelables ... permettant d'assurer le réglage et la maintenance des agroéquipements

- **Chantier d'opérations culturelles** : fonctionnement d'un champ cultivé, justification agronomique dans un contexte de durabilité, choix des outils adaptés à la mise en place d'une production végétale, réalisation et évaluation de chantiers, etc.
- **Maintenance des matériels, outils et équipements** : interprétation et comparaison des données de constructeur ; réalisation de maintenance préventive (entretien), corrective (dépannage ou réparation), etc.
- **Gestion d'un parc d'agroéquipements** : les principaux documents comptables et de gestion, raisonner le choix d'un agroéquipement et le financement d'un projet
- **Le module d'adaptation professionnelle** permet aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : par exemple, la diversité des activités.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages ●●● (ne concerne pas les apprentis-es)
22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :
- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.
Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen ●●●

Domaine professionnel :

- **Choix techniques, coeff. 2**
- caractériser le fonctionnement des matériels, équipements et outils en situation professionnelle
- **Expérience en milieu professionnel, coeff. 3 :**
- l'entreprise dans son environnement,
- communication en situation professionnelle
- **Pratiques professionnelles, coeff. 5 :**
- conduire un chantier d'opération culturelle,
- réaliser en sécurité des travaux mécanisés,
- assurer la maintenance d'un parc d'agroéquipements,
- participer à la gestion d'un parc d'agroéquipements,
- s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux agricoles et conduite d'engins (facultatif pour les apprentis-es). Lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études ●●●

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) :**
- Génie des équipements agricoles
- **Brevet de technicien supérieur (BTS)**
- Techniques et services en matériels agricoles

Où se former en Picardie ? ●●●

- **En lycée public :**
- Lycée agricole de la Thiérache, Fontaine-les-Vervins (02)
- **En lycée privé :**
- Lycée agricole Robert Schuman, Chauny (02)
- Lycée agricole Robert Schuman, Pouilly-Sur-Serre (02)
- **En apprentissage :**
- CFPPA du Paraclet, Cottenchy (80)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e » ; « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.